



---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 DECEMBRE 2022

N° 2022 – 121

**Objet : Demande de subvention auprès de Cap-Atlantique : Fonds de concours 2022**

**Rapporteur : Monsieur BEAUPÉRIN**

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, en session ordinaire, dans la salle de ses délibérations à l'Hôtel de Ville, 5 rue Jules Ferry, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame QUELLARD, le sept décembre conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Étaient présents :**

Mme QUELLARD, Maire.

**Adjointes :**

M. BRUNEAU, Mme LEMAIRE, M. CABELLIC, Mme NOBLET-GAUDET, M. BEAUPÉRIN, Mme CAUBEL, M. LEGRAND.

**Conseillers Municipaux :**

M. BOUCHER, M. POIGNAN, M. BOURDIC, Mme VIGOUROUX, M. LACROIX, Mme PONTTHOREAU, Mme DREZEN, M. EVAIN, Mme JANSSEN, Mme THOBIE, Mme PERROT, M. AUBINEAU, Mme BALLY, M. FLORIMOND, M. BODEN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

Mme LE BIHAN-PENNANROZ, représentée par M. BOURDIC

Mme FALLER, représentée par M. LEGRAND

Mme BLANCHET représentée par Mme VIGOUROUX

M. GOUGEON, représenté par Mme PONTTHOREAU

**Secrétaire de séance :**

Mme LEMAIRE

**Objet : Demande de subvention auprès de Cap-Atlantique : Fonds de concours 2022**

Madame le Maire informe l'assemblée que le bureau communautaire du 22 septembre dernier a émis un avis favorable à l'inscription pour l'année 2022 de la somme de 1 000 000 €, au titre des Fonds de concours 2022.

Madame le Maire propose de présenter le projet relatif aux travaux de modernisation des équipements et création d'équipements neufs du complexe sportif. L'estimation de l'opération s'élève à 2 426 398 € HT.

Le Conseil Municipal invité à délibérer, a décidé, à l'unanimité, d'approuver la demande de subvention auprès de Cap Atlantique.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus indiqués et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,  
Jocelyne LEMAIRE

Le Croisic, le 16 décembre 2022.

Le Maire,  
Michèle QUELLARD



**VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :**

POUR : unanimité

CONTRE :

ABSTENTION :